



COMMUNICATION PRESSE

Ce qu'il faut comprendre de la *Conclusion favorable de la seconde revue du programme économique avec le Fonds Monétaire International*

[Août 2018]

Le Conseil d'Administration du Fonds Monétaire International (FMI) a conclu favorablement, ce mercredi 01 août 2018, la seconde revue du programme économique et financier appuyé par le Mécanisme Elargi de Crédit. Il convient de rappeler que la détérioration de l'environnement économique international a entraîné des effets négatifs sur l'économie gabonaise. Fort de ce constat, les autorités ont élaboré à partir de la fin de l'année 2016, le Programme de Relance de l'Economie (PRE) afin de redynamiser l'activité économique et réduire les déséquilibres macroéconomiques. Ce programme a reçu le soutien de la communauté financière internationale. C'est ainsi qu'un Accord triennal a été signé en juin 2017 avec le FMI au titre du Mécanisme Elargi de Crédit ; le Gabon bénéficiant ainsi du soutien technique et financier de cette importante institution financière internationale. La Banque Mondiale, la Banque Africaine de Développement (BAD) et l'Agence Française de Développement (AFD) ont également décidé d'accompagner notre pays.

L'analyse de l'année 2017 a montré que le choc extérieur ayant négativement impacté l'économie gabonaise était plus important et la crise plus sévère qu'elle n'avait été estimée à fin 2016. Face à cette situation, le gouvernement a pris un certain nombre de mesures d'ajustement macroéconomique, de réformes structurelles ainsi que d'attraction des investisseurs. C'est à la faveur de celles-ci que la récession a été évitée. En effet, la croissance du PIB bien que modeste, a été positive à 0,5% en 2017 contre 2,1% en 2016. La situation des finances publiques s'est nettement améliorée avec une réduction quasiment de moitié du déficit global. De même, le solde du compte courant de la balance des paiements s'est réduit et les réserves monétaires ont été stabilisées.

En dépit des améliorations ci-devant citées, le Gouvernement est déterminé à poursuivre la dynamique de réformes. Ce qui s'est traduit par l'organisation récente d'un séminaire du Cap Estérias sur les finances publiques matérialisée par l'élaboration d'une loi des finances rectificative 2018 contenant des mesures courageuses dans un contexte pré-électoral. Celles-ci concernent notamment la réduction de la masse salariale de l'Etat, la fermeture de certaines structures publiques personnalisées, la promotion de la dépense sociale et surtout la redynamisation de la collecte des recettes budgétaires. Ces différentes actions permettent d'anticiper une reprise de la croissance de l'ordre de 2,1% en 2018.

Ce sont ces actions concrètes que les Administrateurs du Fonds Monétaire International ont souhaité encourager. A la faveur de mesures de politique économique et des efforts de diversification initiées depuis 2010, la résilience de l'économie nationale a été renforcée. A titre de comparaison, la croissance réelle de la CEMAC a été nulle en 2016 avant d'être négative (-0,1%) en 2017.

Après une première revue concluante en décembre 2017, cette seconde revue favorable traduit le fait que même si des défis demeurent, des progrès notables ont été réalisés par notre pays. Dans un contexte socio-politique difficile. Le gouvernement s'emploie à assainir les comptes publics, à consolider la position monétaire et à créer les conditions pour une croissance inclusive afin de favoriser la lutte contre la pauvreté.